



Accident piéton-véhicule, puis décès ultérieur

Par **Bouisset**, le **04/01/2018** à **22:12**

Bonjour.

Je ne sais pas trop comment formuler la question ...

voici ce qu'il s'est passé :

La grand mère de ma femme (piéton sur un trottoir) s'est faite renverser par une voiture qui est partie : fracture col du fémur.

Plainte déposée entre autre pour délit de fuite et non assistance à personne en danger

Opération du col du fémur, a priori ça allait dans le bon sens.

Puis sa santé s'est dégradé vitesse grand V, puis malheureusement décès 1 mois après l'accident.

Donc question : y a t il un délai maximum où l'on peut considérer le décès comme une conséquence de l'accident ?

Merci pour votre aide.